



espe

École supérieure
du professorat
et de l'éducation
Académie de La Réunion



Les enseignements : Master MEEF 2^e degré – Langues – Allemand

IDENTIFICATION UE : 1.1 (CM Tronc Commun Parcours Langues)

Intitulé : Théories et méthodologies de la didactique des langues /CECRL			Code :
Volume horaire :	18h CM	18h TD	ECTS : 5
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr	
Intervenants :	Yvon Rolland (CM)	courriel :	
	Yvon Rolland (TD)	courriel :	
	Carine Jusselin (TD allemand)	courriel : cfg974@hotmail.com	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement
: de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Maitrise des savoirs didactiques disciplinaires
Pratique et expertise des apprentissages
Tronc Commun Parcours Langues (CM) :

Il s'agit d'un passage en revue des théories psychologiques et linguistiques qui sont implicitement sous jacentes dans le processus d'apprentissage d'une langue vivante étrangère. Au delà des paradigmes traditionnels qui continuent à influencer ce processus, de nouveaux paradigmes relevant du socio et du neuroconstructivisme sont abordés afin de mieux comprendre les enjeux centrés sur le CECRL.

Parcours allemand (TD) :

Les étudiants travaillent sur des corpus didactisés (issus de méthodes récentes), mais aussi authentiques issus de la toile, afin d'appréhender l'approche actionnelle dans le cadre des programmes de collège et de lycée.

Objectifs :

Pour les CM, l'objectif est d'apporter aux étudiants une maitrise des savoirs didactiques nécessaires à la compréhension du processus d'apprentissage et à la conceptualisation nécessaire à l'élaboration du mémoire MEEF. En ce sens, ces cours préparent les UE 3.1 et 4.3 relatives à l'initiation à la recherche et à l'accompagnement du mémoire.

Pour les TD d'allemand, l'objectif est de permettre aux étudiants d'appréhender les

enjeux de la pédagogie de projet et de l'approche actionnelle.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

A la fin des cours de l'UE1.1, les étudiants auront acquis des savoirs didactiques disciplinaires qui leur permettront de mieux aborder la pratique professionnelle et de commencer à réfléchir à leur sujet de mémoire.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1^{ère} session :

CM Lecture et synthèse d'un ouvrage référencé en DDL à partir d'une bibliographie actualisée
TD épreuve orale reposant sur des documents authentiques

2^{ème} session :

Analyse critique de documents didactisés et authentiques (écrit 2h)
TD épreuve orale reposant sur des documents authentiques

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Bailly D. (1998) Glossaire de la Didactique des Langues, Paris : Ophrys.
- Cadre Européen de Référence pour les Langues, Paris : Didier.
- Lallement B. & N. Pierret (2007). L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.
- Rolland Y. (2011) Apprendre à prononcer : quels paradigmes en DDL ? Paris : Belin.
- Tardieu C. (2008) La DDL en 4 mots clés, Paris : Ellipses.

IDENTIFICATION UE : 1.2

Intitulé : thématiques littéraires			Code :
Volume horaire :	18h CM	18h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Sandie Attia		courriel : sandie.attia@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Sanide Attia Nicole Fischer		courriel : sandie.attia@univ-reunion.fr

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours se propose de réviser les grands traits de l'histoire de la littérature des pays germanophones (et ce du début du 18ème siècle jusqu'à nos jours) afin de préparer les étudiants aux examens écrits du CAPES. L'accent sera mis sur les deux thématiques littéraires choisies pour le CAPES prochain, mais d'autres aspects et motifs de la littérature germanophone seront traités également.

Objectifs :

Donner aux étudiants des connaissances solides de l'histoire de la littérature des pays germanophones ; éveiller leur sensibilité et réflexion par rapport aux deux thèmes choisis pour le CAPES ; acquérir et consolider le vocabulaire spécifique pour cette épreuve ; amener les étudiants à une lecture critique des textes littéraires.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Connaître des auteurs et courants littéraires marquants des pays germanophones ; être capable d'analyser d'une manière critique et sensible des textes littéraires venant de différents contextes et époques ; être capable de resituer des textes littéraires jamais étudiés dans leur contexte historique (comme demandé lors de l'examen écrit du CAPES).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Examen écrit de 5 heures (format CAPES)	2ème session : Examen oral
---	-------------------------------

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

-Deutsche Literatur (Reclam-Verlag – les volumes concernant la littérature du 18ème jusqu'au 20ème siècle)

IDENTIFICATION UE : 1.3

Intitulé : Notions civilisationnelles			Code :
Volume horaire :	18h CM	18h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Anne Peiter		courriel : AnneD.Peiter@gmx.de	
Intervenants :	Anne Peiter Reinhold Hargasser	courriel : AnneD.Peiter@gmx.de	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Le cours se propose de réviser les grands traits de l'histoire et de la civilisation des pays germanophones (et ce du début du 18ème siècle jusqu'à nos jours) afin de préparer les étudiants aux examens écrits du CAPES. L'accent sera mis sur les deux notions civilisationnelles choisies pour le CAPES prochain, mais d'autres aspects de la civilisation des pays germanophones seront traités également.

Objectifs :

Donner aux étudiants des connaissances solides de la civilisation des pays germanophones ; éveiller leur sensibilité et réflexion par rapport aux deux notions choisies pour le CAPES ; acquérir et consolider le vocabulaire spécifique pour cette épreuve ; amener les étudiants à une lecture critique de documents iconographiques, textuels et autres.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Connaître les événements et développements marquants de la civilisation des pays germanophones ; être capable d'analyser d'une manière critique des documents historiques venant de différents contextes et époques ; être compétents pour mettre des documents inconnus dans leur contexte historique (comme demandé lors de l'examen écrit du CAPES).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session : Examen écrit de 5 heures (format CAPES)	2ème session : Examen oral
---	-------------------------------

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Reihe Abiturwissen (Klett-Verlag)
- Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung (Reclam-Verlag: 18ème – 20ème siècle)
- Reihe Gebhardt

IDENTIFICATION UE : 1.4

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques			Code :
Volume horaire :h CM	34 h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Nicole Fischer		courriel :	
Intervenants :	Reinhold Hargasser	courriel : reinhold.hargasser@univ-reunion.fr	
	Anne JAGOT	courriel :	
		courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Entraînement au thème et à la version à partir de textes littéraires et journalistiques
Aspects linguistiques et culturels : préparation au commentaire de séquence

Objectifs :

Préparation à l'une des deux épreuves d'admissibilité du CAPES d'allemand : thème ou version + commentaire de séquence

L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Consolidation des méthodes de traduction.
Révision des notions de morphosyntaxe et de la terminologie grammaticale.
Acquisition de la méthode du commentaire de séquences.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
1 épreuve de thème + commentaire séquences 5h	1 épreuve de thème OU version + commentaire séquences 5h
1 épreuve de version + commentaire séquences 5h	

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Dictionnaire unilingue Duden ou Wahrig
- Schanen-Confais : Grammaire de l'allemand : Formes et fonctions (Nathan).
- Marcel PERENNEC : Eléments de traduction comparée (Nathan) / Une grammaire de langue française

IDENTIFICATION UE : 1.5

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques, pratique et expertise des apprentissages. Programmation de séances			Code :
Volume horaire :	12 h CM	16 h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Carine Jusselin		courriel : cfg974@hotmail.com	
Intervenants	Carine Jusselin	courriel : cfg974@hotmail.com	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

Ce cours aborde la question de la construction et de la programmation de séances d'apprentissage de l'allemand en classes de collège et de lycée sous un angle diachronique.

Il propose ainsi de confronter les étudiants à l'évolution de l'enseignement de l'allemand pour leur permettre de mieux appréhender les choix institutionnels actuels. Il définira le rôle du Cadre européen commun de référence pour les langues et explicitera en quoi consiste l'approche par compétences en cours d'allemand. Analyser l'évolution de l'enseignement de l'allemand en collège et en lycée aura ainsi pour but de mettre en évidence le fonctionnement et les enjeux de la perspective actionnelle actuellement en vigueur.

Cette analyse s'appuiera sur les textes officiels, les programmes des classes de collège et de lycée ainsi que sur des extraits de manuels scolaires d'allemand.

Objectifs :

Ce cours familiarise les étudiants avec des notions fondamentales indispensables dans le cadre de la préparation des épreuves orales du CAPES d'allemand.

Il leur permet également de commencer à développer certaines des compétences que les professeurs doivent, selon le référentiel paru au B0 du 25 juillet 2013, maîtriser pour l'exercice de leur métier :

- inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école
- connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- maîtriser la langue française à des fins de communication et dans le cadre de son enseignement

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

A la fin du cours, les étudiants connaîtront les caractéristiques de l'approche actionnelle et seront en mesure de comprendre comment et pourquoi elle est aujourd'hui préconisée.

Enfin, ils auront acquis des compétences dans la programmation de séances d'apprentissage au sein d'une séquence.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Analyse de la programmation de séances d'apprentissage à partir d'un extrait de manuel scolaire d'allemand de collège ou de lycée	Analyse de la programmation de séances d'apprentissage à partir d'un extrait de manuel scolaire d'allemand de collège ou de lycée

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Puren, Christian : La nouvelle perspective actionnelle et ses implications sur la conception des manuels de langues, In : Lions-Olivieri, Marie-Laure et Liria, Philippe (dir.), L'approche actionnelle dans l'enseignement des langues – douze articles pour mieux comprendre et faire le point, Maison des Langues, Paris, 2010.

- Sarremejane, Philippe : Histoire des didactiques disciplinaires, L'Harmattan, Paris, 2001.

- Lacan, Lucille et Liria, Philippe (Eds) : L'approche actionnelle dans l'apprentissage des langues, Maison des langues, Paris, 2013

Bourguignon, Claire : Pour enseigner les langues avec le CECRL – Clés et conseils, Delagrave, Paris, 2010.

•

IDENTIFICATION UE : 1.9 Pratique professionnelle Suivi et Accompagnement

Tronc Commun Parcours Langues 2hCM

Intitulé : Maitriser une LVE et l'utiliser dans les situations exigées par son métier			Code :
Volume horaire :	2h CM	TD 4	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Yvon Rolland		courriel : y.roll@orange.fr	
Intervenants :	Yvon Rolland	courriel :	
	Carine Jusselin	courriel :	

CONTENU PEDAGOGIQUE : *Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?*

- Tronc Commun Parcours Langues :
- 2h CM : préparation au stage en terme de ce qu'il faut faire dans l'établissement d'accueil.
- Référence aux UE 1.1, 1.5 et consignes pour l'observation et le début de pratique accompagnée.
- 4h TD : Parcours allemand :
- Ce cours est destiné à préparer et à accompagner les étudiants lors de leurs stages d'observation et de pratique accompagnée en collège ou en lycée.
- Une partie de l'horaire est ainsi consacrée à la réflexion sur la nature des éléments à observer lors du stage et sur les enjeux de cette phase d'observation pour l'élaboration de leur pratique.
- La fiche bilan devra être fournie lors du rapport de stage.

Objectifs :

- Permettre aux étudiants de faire le lien entre les UE 1.1, 1.5 et 1.9 (suivi, accompagnement du stage), concevoir des activités et tâches intermédiaires, des séances en vue d'une tâche finale et de l'évaluation de la séquence.
- TD parcours allemand : L'observation de la pratique professionnelle et l'initiation à la pratique professionnelle dans le cadre du stage de pratique accompagnée permettent aux étudiants de commencer à développer certaines compétences listées dans le référentiel de compétences professionnelles des enseignants, à savoir :
- accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier
- coopérer au sein d'une équipe

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

- Les étudiants seront capables de proposer des séances d'apprentissage et de les mettre en pratique.
- TD parcours allemand : à la fin de ce cours, les étudiants devront avoir commencé à développer un regard critique sur leur première expérience d'enseignement dans le cadre de la pratique accompagnée.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

- | | |
|---|---|
| - 1ère session : TD allemand : Brève présentation orale par les étudiants de leur première expérience de pratique accompagnée | - 2ème session : TD allemand : Brève présentation orale par les étudiants de leur première expérience de pratique accompagnée |
| - | - |

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- - Référentiels et Programmes officiels paliers 1&2 collège, seconde et cycle terminal.

IDENTIFICATION UE : 2.1			
Intitulé : Maitriser une LVE et l'utiliser dans les situations exigées par son métier			Code :
Volume horaire :	2h CM	TD 4	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Anne Peiter		Courriel : AnneD.Peiter@gmx.com	
Intervenants :	Anne PEITER Reinhold HARGASSER Sandie ATTIA Nicole FISCHER		courriel : AnneD.Peiter@gmx.com

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
Le cours se propose d'analyser plusieurs dossiers conçus de la même façon que lors des épreuves du CAPES. Le but étant de préparer les étudiants aux examens écrits du CAPES, l'accent sera mis sur les deux notions civilisationnelles et les deux thématiques littéraires choisies pour le CAPES prochain. Toutes les deux semaines, les étudiants s'exercent donc à travailler un nouveau dossier.
Objectifs :
<ul style="list-style-type: none"> - Donner aux étudiants des outils nécessaires pour développer, en partant d'un dossier littéraire et/ou civilisationnel, une problématique, - S'exercer à faire un plan (suivant le modèle du CAPES) - Et pour proposer des pistes didactiques. <p>En plus, l'acquisition d'un vocabulaire spécifique est l'objectif de ce cours.</p> <p>Les étudiants seront amenés à une lecture critique de différents types de documents.</p>
Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
Connaître les auteurs et courants littéraires ainsi que les événements et développements marquants de la civilisation des pays germanophones ; être capable d'analyser d'une manière critique des documents historiques et des textes littéraires venant de différents contextes et époques ; être compétent pour mettre des documents inconnus dans leur contexte historique (comme demandé lors de l'examen écrit du CAPES).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :
Examen écrit de 5 heures (format CAPES)	Examen oral

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum
<ul style="list-style-type: none"> - Reihe Abiturwissen (Klett-Verlag) - Reihe Gebhardt - Deutsche Geschichte in Quellen und Darstellung (Reclam-Verlag: 18ème – 20ème siècle) - Deutsche Literatur (Reclam-Verlag – les volumes concernant la littérature du 18ème jusqu'au 20ème siècle) - Une brochure sera mise à la disposition des étudiants

IDENTIFICATION UE : 2.2

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques			Code :
Volume horaire :h CM	34 h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Sandie ATTIA		courriel : sandie.attia@wanadoo.fr	
Intervenants :	Sandie ATTIA	courriel : sandie.attia@wanadoo.fr	
	Nicole FISCHER	courriel :	
		courriel :	

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Entraînement au thème et à la version à partir de textes littéraires et journalistiques
- Aspects linguistiques et culturels : préparation au commentaire de séquence

Objectifs :

- Préparation à l'une des deux épreuves d'admissibilité du CAPES d'allemand : thème ou version + commentaire de séquence
-
- L'épreuve consiste en une traduction accompagnée d'une réflexion en français prenant appui sur les textes proposés à l'exercice de traduction et permettant de mobiliser dans une perspective d'enseignement les connaissances linguistiques et culturelles susceptibles d'explicitier le passage d'une langue à l'autre. L'épreuve permet au candidat de mettre ses savoirs en perspective et de manifester un recul critique vis-à-vis de ces savoirs.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Consolidation des méthodes de traduction.
Révision des notions de morphosyntaxe et de la terminologie grammaticale.
Acquisition de la méthode du commentaire de séquences.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
1 épreuve de thème + commentaire séquences 5h 1 épreuve de version + commentaire séquences 5h	1 épreuve de thème OU version + commentaire séquences 5h

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Dictionnaire unilingue Duden ou Wahrig
- Schanen-Confais : Grammaire de l'allemand : Formes et fonctions (Nathan).
- Marcel PERENNEC : Eléments de traduction comparée (Nathan) / Une grammaire de langue française

IDENTIFICATION UE : 2.3

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires Construction de séquences			Code :
Volume horaire :	18h CM	20h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Ce cours a pour objectif de préparer à la première épreuve orale du concours du CAPES externe d'allemand, à savoir l'épreuve de mise en situation professionnelle. Il proposera donc une révision des notions au programme des classes de collège et de lycée. Une analyse des rapports de jury permettra ensuite aux étudiants de mieux comprendre les enjeux de l'épreuve ainsi que les attentes du jury. Enfin, un entraînement aux deux sous-parties de l'épreuve permettra aux étudiants de se familiariser avec la présentation en allemand du dossier et avec l'exposition en français de leur projet d'exploitation pédagogique. Ce cours prépare donc non seulement les candidats à l'une des deux épreuves orales du CAPES externe d'allemand, l'épreuve de mise en situation professionnelle, mais il les familiarise également avec la réflexion qui sous-tend toute préparation de séquences d'apprentissage.

Objectifs :

Cet enseignement, qui prépare à l'épreuve orale du CAPES d'allemand de mise en situation professionnelle, est à la fois disciplinaire et professionnalisant. Il consolide le niveau de langue des futurs enseignants à l'oral, tout en favorisant une réflexion critique sur le fonctionnement de la langue et les façons de l'enseigner. La formation allie l'apport de connaissances théoriques en didactique et en pédagogie et la réflexion sur la pratique dans l'élaboration de séquences.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

A la fin du cours, les étudiants devront d'une part être capables de présenter un exposé en langue allemande comportant la présentation, l'étude et la mise en relation de documents d'un dossier portant sur une notion ou une thématique au programme des classes de collège ou de lycée. Ils devront d'autre part être en mesure de proposer, lors d'un exposé en langue française, un projet d'exploitation didactique et pédagogique de ces documents, en fonction des compétences linguistiques qu'ils mobilisent, de l'intérêt culturel et de civilisation qu'ils présentent ainsi que des activités langagières qu'ils permettent de mettre en pratique selon la situation d'enseignement choisie.

Enfin, les étudiants devront être capables, lors des entretiens, de s'exprimer dans les deux langues avec clarté et précision, de réfléchir aux enjeux scientifiques, didactiques, épistémologiques, culturels et sociaux que revêt l'enseignement de l'allemand.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Epreuve orale sur le modèle de la première épreuve orale du CAPES externe d'allemand	Epreuve orale sur le modèle de la première épreuve orale du CAPES externe d'allemand

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Scallon, Gérard : L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences, De Boeck, Paris-Bruxelles, 2007.
- Tagliante, Christine : La classe de langue, CLE International, Paris, 2006.
- Aden, Joëlle, Grimshaw Trevo, Penz, Hermine (dir.) Enseigner les Langues-cultures à l'ère de la complexité. Teaching Language and Culture in an Era of Complexity, Peter Lang Inc, New York City, 2011.
- Beacci, Jean-Claude : Les dimensions culturelles de l'enseignement des langues, Hachette FLE, Paris, 2000.

IDENTIFICATION UE : 2.4

Intitulé : Maitrise des savoirs disciplinaires Exploitation de notions des programmes			Code :
Volume horaire :	18h CM	20h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Carine Jusselin		courriel : cfg974@hotmail.com	
Intervenants :	Carine Jusselin		courriel : cfg@hotmail.com

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Ce cours a pour objectif de préparer à la deuxième épreuve orale du concours du CAPES externe d'allemand, à savoir l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier. Il comportera donc une préparation à la partie en langue allemande portant sur un document de compréhension en lien avec l'une des notions des programmes de collège et de lycée. Il s'appuiera également, pour la préparation de la partie en langue française, sur un dossier composé à la fois de productions d'élèves portant sur la même notion des programmes et de documents relatifs aux situations d'enseignement et au contexte institutionnel.

Il sera également procédé à un entraînement à l'entretien, en langue allemande et en langue française.

Objectifs :

Cet enseignement, qui prépare à l'épreuve orale du CAPES externe d'allemand d'entretien à partir d'un dossier, est disciplinaire et professionnalisant. Il consolide le niveau de langue des futurs enseignants à l'oral et les entraîne spécifiquement à la deuxième épreuve orale du CAPES externe d'allemand. Les étudiants apprennent ainsi à analyser des productions d'élèves pour en déduire les acquis et les besoins de ces derniers.

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

A la fin du cours, les étudiants devront d'une part être capables de présenter un exposé en langue allemande attestant de leur compréhension du document authentique et de leur analyse de l'intérêt de ce dernier.

Ils devront d'autre part être en mesure de proposer, lors d'un exposé en langue française, une analyse à la fois des productions d'élèves dans leurs dimensions linguistique, culturelle et pragmatique et des documents complémentaires. En s'appuyant sur cette analyse, les étudiants devront faire preuve d'une capacité à prendre en compte les acquis et les besoins des élèves, à se représenter la diversité des conditions d'exercice de leur futur métier, à en connaître de façon réfléchie le contexte dans ses différentes dimensions.

Enfin, les étudiants devront être capables, lors des entretiens, de s'exprimer dans les deux langues avec clarté et précision.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :
Epreuve orale de type CAPES

2ème session :
Epreuve orale de type CAPES

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Référentiels et Programmes officiels paliers 1&2 collège, seconde et cycle terminal.

IDENTIFICATION UE : 2.5			
Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires Construction de séquences			Code :
Volume horaire :	2h CM	8h TD	ECTS : 0
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Julie Dumonteil	courriel :	
		courriel :	
		courriel :	

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

Ce cours a pour objectif d'approfondir la préparation à la première épreuve orale du concours du CAPES externe d'allemand, à savoir l'épreuve de mise en situation professionnelle en proposant des entraînements oraux.

Objectifs :

Cet enseignement permet de s'entraîner en situation à l'épreuve orale du CAPES d'allemand de mise en situation professionnelle. Il est à la fois disciplinaire et professionnalisant.

Compétences acquises : *De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?*

A la fin du cours, les étudiants devront être capables de se présenter à l'épreuve orale du CAPES externe d'allemand de mise en situation professionnelle.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

2ème session :

Epreuve orale sur le modèle de la première épreuve orale du CAPES externe d'allemand

Epreuve orale sur le modèle de la première épreuve orale du CAPES externe d'allemand

Ressources documentaires : *5 ouvrages et 3 sites internet maximum*

- Scallon, Gérard : L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences, De Boeck, Paris-Bruxelles, 2007.
- Tagliante, Christine : La classe de langue, CLE International, Paris, 2006.

IDENTIFICATION UE : 2.6			
Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires Construction de séquences			Code :
Volume horaire :	2h CM	8h TD	ECTS : 0
Responsable de l'UE : Carine Jusselin		courriel : cfg974@gmail.com	
Intervenants :	Carine Jusselin		courriel : cfg974@gmail.com

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>
Ce cours a pour objectif de préparer à la deuxième épreuve orale du concours du CAPES externe d'allemand, à savoir l'épreuve d'entretien à partir d'un dossier en proposant des entraînements oraux.

Objectifs :
Cet enseignement permet de s'entraîner en situation à l'épreuve orale du CAPES d'allemand d'entretien à partir d'un dossier. Il est à la fois disciplinaire et professionnalisant.

Compétences acquises : <i>De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
A la fin du cours, les étudiants devront être capables de se présenter à l'épreuve orale du CAPES externe d'allemand d'entretien à partir d'un dossier.	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session : Epreuve orale sur le modèle de la deuxième épreuve orale du CAPES externe d'allemand	2ème session : Epreuve orale sur le modèle de la deuxième épreuve orale du CAPES externe d'allemand

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Scallon, Gérard : L'évaluation des apprentissages dans une approche par compétences, De Boeck, Paris-Bruxelles, 2007.
- Tagliante, Christine : La classe de langue, CLE International, Paris, 2006.

IDENTIFICATION UE : 2.9			
Intitulé : Pratique professionnelle préparation et accompagnement			Code :
Volume horaire :h CM	8 h TD	ECTS :3
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants :	Carine Jusselin	courriel : cfg974@gmail.com	

CONTENU PEDAGOGIQUE : <i>Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?</i>
<p>Ce cours est destiné à préparer et à accompagner l'étudiant lors de son stage de pratique accompagnée. Une partie de l'horaire est consacrée également à l'aide à la présentation orale du rapport de stage.</p> <p>La fiche bilan devra être fournie lors de ce rapport de stage.</p> <p>Si le stage de pratique accompagnée donne en effet lieu à un rapport de stage, présenté oralement, c'est dans le but d'initier l'étudiant à la réflexion critique sur sa propre pratique, compétence qui lui sera nécessaire dans le cadre de la rédaction de son mémoire de Master. Cette présentation orale du rapport de stage a également pour objectif de commencer à préparer l'étudiant à la soutenance de mémoire qui aura lieu en deuxième année de Master.</p>

Objectifs :
<p>L'observation de la pratique professionnelle et l'initiation à la pratique professionnelle dans le cadre du stage de pratique accompagnée permettent aux étudiants de commencer à développer certaines compétences listées dans le référentiel de compétences professionnelles des enseignants, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> accompagner les élèves dans leur parcours de formation utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier coopérer au sein d'une équipe

Compétences acquises : <i>De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?</i>	
<p>A la fin de ce cours, les étudiants devront être en mesure de porter un regard critique sur leur première expérience d'enseignement dans le cadre de la pratique accompagnée. Ils devront de plus être capables de présenter de façon claire et détaillée les enseignements qu'ils ont tirés de ce stage.</p>	
Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences	
1ère session :	2ème session :
Rapport de stage oral	Rapport de stage oral

Ressources documentaires : <i>5 ouvrages et 3 sites internet maximum</i>
<ul style="list-style-type: none"> - Lallement, B., & Pierret, N., L'essentiel du CECR pour les langues, Hachette, 2007. - Seliger, H. W. et Shohamy, E., Second Language Research Methods, Oxford University Press, 1990.

IDENTIFICATION UE : 3.1

Intitulé : Initiation recherche			Code :
Volume horaire :	h CM	20h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants :			courriel :
			courriel :
			courriel :

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Dans le champ des métiers de l'éducation et au regard des différentes compétences qu'un futur enseignant doit se forger, l'initiation à la recherche renvoie au développement d'une compétence professionnelle qui doit permettre à la personne de se former tout au long de l'exercice de son métier.
Ainsi ce cours a pour objet d'aider les étudiants à appréhender et à comprendre les usages et l'utilité de la recherche dans le domaine de l'éducation.

Objectifs :

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques
- Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Compétences réflexives et analytiques permettant d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant la création de connaissances nouvelles et leurs applications en milieu professionnel
- Connaissances de la recherche et des postures qu'elle implique
- Compétences d'autoévaluation, de prise de responsabilité, de créativité ou d'adaptation (par l'écriture du mémoire, par la logique de projet que sous-tend la recherche, par la soutenance du mémoire qui est un moment de mise à distance).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Epreuve orale de présentation d'un travail de recherche en éducation	Ecrit et/ou oral

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Journal officiel de la République française n°0200 du 29 août 2013 page 14627 - texte n° 48
- Cadre commun de référence pour le mémoire de Master MEEF de l'ESPE de la Réunion

IDENTIFICATION UE : 3.2

Intitulé : maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques. pratique		Code :
Volume horaire :h CM	...36.h TD
Responsable de l'UE : Carine Jusselin		courriel : cfg974@hotmail.com
Intervenants :	Carine Jusselin	courriel : cfg974@hotmail.com

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Ce cours permettra, en approfondissant l'étude des contenus et démarches de travail figurant dans les programmes et leurs documents d'accompagnement, de contribuer à la construction chez les étudiants d'une culture commune, tant dans le domaine didactique et linguistique que culturel, nécessaire dans l'exercice du métier d'enseignant.

Les étudiants seront amenés à élaborer des séquences, à organiser la programmation des enseignements et à identifier les situations de travail propices à l'acquisition de connaissances et compétences. Les étudiants réfléchiront enfin à l'intégration des nouvelles technologies (TICE) dans leurs projets pédagogiques.

Objectifs :

L'objectif est de permettre aux étudiants de mieux appréhender les choix institutionnels actuels en adéquation avec les programmes en vigueur et le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) : approche actionnelle, notion de compétences, activités langagières.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables de créer, de planifier et de justifier des séquences d'apprentissage. Ces dernières devront être adaptées aux acquis et aux besoins des élèves et s'inscrire dans une perspective actionnelle.

Les étudiants acquièrent ainsi progressivement certaines compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

- inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif
- connaître les élèves et les processus d'apprentissage
- construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves
- accompagner les élèves dans leur parcours de formation
- maîtriser les savoirs disciplinaires et leur didactique
- maîtriser la langue française à des fins de communication et dans le cadre de son enseignement
- intégrer les éléments de la culture numérique nécessaires à l'exercice de son métier

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Epreuve orale : présentation d'une séquence	Epreuve orale : présentation d'une séquence

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Cadre Européen de Référence pour les Langues, Paris : Didier.
- Tardieu C. (2008) La DDL en 4 mots clés, Paris : Ellipses.
- Bailly D. (1998) Glossaire de la Didactique des Langues, Paris : Ophrys.
- Lallement B. & N. Pierret (2007). L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.
- Goullier F. (2005) Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue, Paris : Didier.
- site : eduscol.education.fr > Langues Vivantes : programmes et ressources.

IDENTIFICATION UE : 3.3

Intitulé : Analyse de pratique			Code :
Volume horaire :	h CM	10h TD	ECTS : 6
Responsable de l'UE : Carine Jusselin		courriel : cgf974@hotmail.com	
Intervenants	Carine Jusselin		courriel : cgf974@hotmail.com

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

L'analyse des pratiques d'enseignement s'inscrit dans la logique de l'alternance intégrative. Elle est directement articulée à la pratique des étudiants en milieu professionnel puisqu'elle permet d'identifier, dans ce cadre, des besoins et de développer des compétences. Ce cours constitue ainsi un accompagnement des étudiants puisqu'il les aide à analyser les situations mises en œuvre dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux.

Objectifs :

L'objectif principal de ce cours est d'identifier et d'analyser des postures et gestes professionnels. Il doit permettre d'affiner les capacités de l'étudiant à :

- définir des objectifs d'enseignement dans le cadre des programmes
- concevoir des situations d'apprentissage adaptées à la classe
- prendre en compte la diversité des élèves
- évaluer et réguler les apprentissages
- connaître et utiliser les outils de l'enseignant (fiches de préparation, projet, etc.)

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les travaux d'analyse de pratique ont pour but de permettre aux étudiants :

- de développer des capacités d'analyse et de réflexion relatives à la transmission de savoirs et de savoir-faire
- d'analyser la façon dont ils s'approprient les gestes professionnels et apprennent à faire face à des situations problématiques en s'adaptant aux différents publics
- d'acquérir une culture commune pour prendre en compte toutes les dimensions du métier (que ce soit dans le cadre de la classe ou en dehors de la classe), sans se limiter à la transmission de savoirs et de méthodes
- d'élaborer des synergies entre les savoirs scientifiques et universitaires et une réflexion sur le métier.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Présentation orale

2ème session :

Présentation orale

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

BLANCHARD-LAVILLE C. et FABLET D., L'analyse des pratiques professionnelles, Paris, L'Harmattan, 2000.
DESCO, Analyse de pratiques professionnelles et entrée dans le métier, Actes, Versailles, CRDP, 2002
ROBO, P, L'analyse de pratiques professionnelles, un dispositif de formation accompagnante, Vie pédagogique, 2002, n° 122 et 123 (revue Ministère de l'Éducation du QUÉBEC).

IDENTIFICATION UE : 4.1

Intitulé : Maîtrise des savoirs disciplinaires et didactiques, pratique et expertise des apprentissages. Séquences d'apprentissage et évaluation			Code :
Volume horaire :	h CM	36h TD	ECTS : 5
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenant	Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Ce cours permettra, en approfondissant l'étude des contenus et démarches de travail figurant dans les programmes et leurs documents d'accompagnement, de transmettre aux étudiants une culture commune, tant dans le domaine didactique et linguistique que culturel, nécessaire dans l'exercice du métier d'enseignant.

Les étudiants seront amenés à élaborer des séquences, à organiser la programmation des enseignements et à identifier les situations de travail propices à l'acquisition de connaissances et compétences. L'enjeu sera aussi de bien différencier les situations d'entraînement et d'évaluation.

Objectifs :

L'objectif est de permettre aux étudiants de mieux appréhender les choix institutionnels actuels en adéquation avec les programmes en vigueur et le CECRL (Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues) : approche actionnelle, notion de compétences, activités langagières et différentes évaluations.

Compétences acquises : De quoi les étudiants devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les étudiants devront être capables de créer, de planifier et de justifier des séquences d'apprentissage. Ces dernières devront être adaptées aux acquis et aux besoins des élèves et s'inscrire dans une perspective actionnelle.

Les étudiants acquièrent ainsi progressivement certaines compétences du référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation :

inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif
connaître les élèves et les processus d'apprentissage
construire, mettre en œuvre et animer des situations d'enseignement et d'apprentissage prenant en compte la diversité des élèves

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Epreuve orale : présentation d'une évaluation	Epreuve orale : présentation d'une évaluation

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Bailly D. (1998) Glossaire de la Didactique des Langues, Paris : Ophrys.
- Cadre Européen de Référence pour les Langues, Paris : Didier.
- Lallement B. & N. Pierret (2007). L'essentiel du CECRL, Paris : Hachette.
- Goullier F. (2005) Les outils du Conseil de l'Europe en classe de langue, Paris : Didier.
- site : eduscol.education.fr > Langues Vivantes : programmes et ressources.

IDENTIFICATION UE : 4.2

Intitulé : Analyse de pratique			Code :
Volume horaire :	h CM	10h TD	ECTS : 2
Responsable de l'UE : Carine Jusselin		courriel : cfg974@hotmail.com	
Intervenants :	Carine Jusselin		courriel : cfg974@hotmail.com

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

L'analyse des pratiques d'enseignement s'inscrit dans la logique de l'alternance intégrative. Elle est directement articulée à la pratique des étudiants en milieu professionnel puisqu'elle permet d'identifier, dans ce cadre, des besoins et de développer des compétences. Ce cours constitue ainsi un accompagnement des étudiants puisqu'il les aide à analyser les situations mises en œuvre dans les classes pour mieux en comprendre les enjeux.

Objectifs :

L'objectif principal de ce cours est d'identifier et d'analyser des postures et gestes professionnels. Il doit permettre d'affiner les capacités de l'étudiant à :

- définir des objectifs d'enseignement dans le cadre des programmes
- concevoir des situations d'apprentissage adaptées à la classe
- prendre en compte la diversité des élèves
- évaluer et réguler les apprentissages
- connaître et utiliser les outils de l'enseignant (fiches de préparation, projet, etc.)

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

Les travaux d'analyse de pratique ont pour but de permettre aux étudiants :

- de développer des capacités d'analyse et de réflexion relatives à la transmission de savoirs et de savoir-faire
- d'analyser la façon dont ils s'approprient les gestes professionnels et apprennent à faire face à des situations problématiques en s'adaptant aux différents publics
- d'acquérir une culture commune pour prendre en compte toutes les dimensions du métier (que ce soit dans le cadre de la classe ou en dehors de la classe), sans se limiter à la transmission de savoirs et de méthodes
- d'élaborer des synergies entre les savoirs scientifiques et universitaires et une réflexion sur le métier.

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :	2ème session :
Présentation orale	Présentation orale

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- BLANCHARD-LAVILLE C. et FABLET D., L'analyse des pratiques professionnelles, Paris, L'Harmattan, 2000.
- DESCO, Analyse de pratiques professionnelles et entrée dans le métier, Actes, Versailles, CRDP, 2002
- ROBO, P, L'analyse de pratiques professionnelles, un dispositif de formation accompagnante, Vie pédagogique, 2002, n° 122 et 123 (revue Ministère de l'Éducation du QUÉBEC).

IDENTIFICATION UE : 4.3

Intitulé : Méthodologie de la recherche			Code :
Volume horaire :	h CM	10h TD	ECTS : 1
Responsable de l'UE : Julie Dumonteil		courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	
Intervenants	Julie Dumonteil	courriel : julie.dumonteil@univ-reunion.fr	

CONTENU PEDAGOGIQUE : Description du cours et principes de fonctionnement : de quoi s'agit-il ? Quelles intentions ?

Dans le champ des métiers de l'éducation et au regard des différentes compétences qu'un futur enseignant doit se forger, la méthodologie de la recherche renvoie au développement d'une compétence professionnelle qui doit permettre à la personne de se former tout au long de l'exercice de son métier.

Ainsi ce cours a pour objet d'aider les étudiants à approfondir leurs connaissances sur la méthodologie de la recherche dans le domaine de l'éducation pour qu'ils soient ensuite en mesure de finaliser leur travail dans le cadre du mémoire.

Objectifs :

- Compléter et actualiser ses connaissances scientifiques, didactiques et pédagogiques
- Se tenir informé des acquis de la recherche afin de pouvoir s'engager dans des projets et des démarches d'innovation pédagogique visant à l'amélioration des pratiques
- Réfléchir sur sa pratique – seul et entre pairs – et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles.

Compétences acquises : De quoi – les étudiants - devront-ils être capables à la fin du cours ?

- Compétences réflexives et analytiques permettant d'appréhender avec justesse les démarches et les enjeux scientifiques sous-tendant la création de connaissances nouvelles et leurs applications en milieu professionnel
- Connaissances de la recherche et des postures qu'elle implique
- Compétences d'autoévaluation, de prise de responsabilité, de créativité ou d'adaptation (par l'écriture du mémoire, par la logique de projet que sous-tend la recherche, par la soutenance du mémoire qui est un moment de mise à distance).

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

1ère session :

Ecrit et/ou oral

2ème session :

Ecrit et/ou oral

Ressources documentaires : 5 ouvrages et 3 sites internet maximum

- Journal officiel de la République française n°0200 du 29 août 2013 page 14627 - texte n° 48
- Cadre commun de référence pour le mémoire de Master MEEF de l'ESPE de la Réunion